

Les interprétations du sens dans les traductions du texte Coranique chez Jaques Berque et Régis Blachère, cas de la sourate « El Fatiha »

- Partie 1 -

Docteur Abderrahmane AKTOUF,
Maître de conférences université Alger 2.

ملخص

يهدف هذا المقال إلى تبيين إشكالية الترجمة من لغة إلى لغة أخرى، و بالأخص إذا تعلّق الأمر بالنص القرآني المقدّس، و قد تتبعت دراستنا أهمّ ترجمتين للقرآن الكريم و هما ترجمة جاك بيرك و ترجمة ريجي بلاشير، و هما عملاّن قريبان من حيث الزمان و المكان، فقد استفاد بيرك من ترجمة بلاشير و أضاف إليها.

لماذا كان الاختلاف في الترمجتمين و النصّ الأصلي واحد ؟ و كلا المترجمين يجيدان جدّا اللغة العربية مع لغتهما الأم – الفرنسية- ؟ هل الأمر متعلّق بالثقافة الدينية، أو الاجتماعية، أو التوسّع اللغوي، أو تأويل النصّ الأصلي لكليهما؟.

هذا ما حاولنا إبرازه من خلال تحليل ما فسّراه و ترجماه من العربية إلى الفرنسية و اقتصرنا على سورة الفاتحة لأهميّتها، فهي فاتحة الكتاب و أم الكتاب و السبع المثاني، و هي أصل الفهم لكتاب الله، فقد احتوت على أصول الدّين الإسلامي ، فقسّمنا دراستنا إلى أجزاء لغزارة المادّة و أهميّة المضمون، فكان موضوع الجزء الأول مقدّمة ميسّرة عن إشكالية الترجمة القرآنية ، ثمّ ترجمة البسمة.

« Traduire est une activité qui ne cesse de se développer au cours des siècles jusqu'à devenir une discipline »¹, or cette activité est de plus en plus compliquée et critiquée lorsqu'il s'agit du texte Coranique.

Ce qui nous intéresse dans cet article est l'interprétation donnée au sens, et sa traduction de l'Arabe vers le Français, dans leurs essais de traduction du Coran, à savoir BERQUE et BLACHERE ; et nous prenons pour exemple d'étude la Sourate « El Fatiha ».

¹ ABDEL MAGUID, Noha, rhétorique du texte traduit et interprétations du sens, thèse de doctorat, Sorbonne Nouvelle, PARIS III, 2011.

Or je ne peux avancer que notre travail consiste en une approche totalement critique, du moment que « si critique veut dire analyse rigoureuse d'une traduction, de ses traits fondamentaux, du projet qui lui a donné de l'horizon dans lequel elle a surgi, de la position du traducteur, si critique veut dire, fondamentalement, dégagement de la vérité d'une traduction, alors il faut dire que la critique des traductions commence à peine d'exister »¹

Pour cela, « du point de vue herméneutique, le rapport étroit entre traduction et interprétation est dû au fait que toute lecture, toute tentative de comprendre un texte dit ou écrit par un autre, même à l'intérieur d'une même langue est considérée comme une sorte de « fusion » de deux « horizons » différents. Ceci devient de plus en plus important, une fois qu'une distance sépare la langue –source de la langue- cible, dans le cas d'une traduction appartenant à un système linguistique et culturel différent »², justement la problématique de la traduction –essentiellement du texte coranique- réside dans cette démarche, puisque souvent une distance parfois très importante sépare le système linguistique –nonobstant le culturel, social et historique- d'une langue par rapport à une autre, telle que dans l'objet de notre étude de l'Arabe vers le Français.

Selon Abdel Maguid N, le Coran s'est vu attribué la qualification de texte « de portée universelle » puisqu'il a fait l'objet de 557 traductions complètes et 883 incomplètes en 65 langues, rien qu'en français il a été traduit dans son intégralité 25 fois, ce qui démontre que la « traduction parfaite » est loin d'être atteinte, vu les interprétations permanentes du sens continuent « à surgir » par rapport aux évolutions linguistiques, culturelles et sociales, malgré que le texte peut être « interprétable de plusieurs façons, mais en obéissant à des règles bien définies et non à l'infini »³

Régis Blachère et Jacques Berques, qui, en plus de leur maîtrise de leur langue maternelle qui est le Français, ont une autre très bonne maîtrise aussi de la langue Arabe par leur profonde connaissance de sa grammaire, syntaxe et surtout rhétorique, puisque le premier en l'occurrence **Régis Blachère**, - né à Montrouge le 30 juin 1900 et décédé à Paris le 7 août 1973-, est un orientaliste – arabisant –

¹ BERMANE, Antoine, pour une critique des traductions, Paris, Gallimard, 1995, p197

² ABDEL MAGUID, Noha, ibidem ,p 8

³ ECO, Umberto, les limites de l'interprétation, Paris, Grasset et Fasquelle, 1992, p 125

français, membre de l'Institut des hautes études marocaines de Rabat (1972), directeur d'études à l'Institut des hautes études marocaines de Rabat (1930-1935), professeur d'arabe à l'École nationale des langues orientales (1935-1950), professeur de littérature arabe du Moyen Âge à la Sorbonne (1950-1970), directeur d'études à l'École pratique des hautes études (1950-1968), directeur de l'Institut d'études islamiques de l'université de Paris (1956-1965), directeur du Centre de lexicographie arabe, associé au CNRS (1962-1971).

Quant à **Jacques Berque** - Né en Algérie en 1910 et décédé en 1995- a d'abord travaillé au Maroc, jusqu'en 1953. Expert international en Egypte, membre de l'Académie de langue Arabe au Caire aussi, puis professeur au Collège de France jusqu'en 1981, où il a enseigné l'histoire sociale de l'islam contemporain.

Les ouvrages objet de notre « citrique » sont pour Jacques Berque, « le Coran, essai de traduction, édition Sindbad Paris, revue et corrigée, 1990, et pour Régis Blachère « le Coran, Traduction, édition maisonneuve et Larose, France, 1966 ».

Régis Blachère présente sa méthodologie d'essai de traduction du Coran en « Avertissement » en insistant « dans une traduction du Coran, non seulement tout doit être justifié, mais il convient même d'aller au devant des questions du lecteur. L'idéal serait donc une sorte de commentaire venant doubler la traduction.

On sent bien toutefois qu'une seule entreprise est irréalisable et qu'à trop vouloir commenter, on finirait par submerger le lecteur sous des dissertations sans rapports avec sa curiosité ou ses habitudes. L'annotation a donc été réduite ici à l'indispensable »¹

Blachère avoue bien que la traduction du texte Coranique demande – si ce n'est « exige »- des commentaires pour doubler la traduction, toutefois trop de commentaires par le traducteur conduirait à une dissertation qui serait à l'origine d'une « déroute sémantique » pour le lecteur, pour cela nous constatons dans la comparaison entre les deux traductions, que Régis Blachère s'est limité au juste nécessaire de commentaires.

Quant à Jacques Berque, il présente sa méthodologie comme suit : « ainsi donc, pas plus que mes prédécesseurs, je m'autoriserais de qualifications complètes... des priorités s'imposent donc : ce n'aura pas été forcément les mêmes pour les uns et pour les autres. J'ai privilégié quant à moi, sur la fréquentation de collections

¹ Régis Blachère, traduction du Coran, page 8

spécialisées que l'éloignement me rendait peu praticable, ma lecture, aussi bien, se voulait confrontation directe avec cette parole antique et toujours nouvelle.

Mais je suis particulièrement redevable à mon regretté ami Régis Blachère, de qui j'ai pu apprécier encore, en cette occasion la science grammaticale et la rigueur, sans toutefois partager son inclination positive... quant au vocabulaire, les mots que l'on a employés sans ceux du Robert, dans les sens donnés par ce dictionnaire »¹

Dressons maintenant un tableau comparatif entre les deux traductions :

Texte original en Arabe	Traduction des deux Auteurs	
	Régis BLACHERE	Jacques BERQUE
سورة الفاتحة	Sourate la liminaire Al-Fâtiḥa	Sourate Ouverture
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ	Au nom d'Allah le Bienfaiteur miséricordieux	Au nom de Dieu le Tout miséricorde, le miséricordieux
الحمد لله	Louange à Allah	Louange à Dieu
رَبِّ الْعَالَمِينَ	Seigneur des mondes	Seigneur des univers
الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ	Bienfaiteur miséricordieux	Le Tout miséricorde, le miséricordieux
مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ	Souverain du jour du Jugement	Le roi du jour de l'allégeance
إِيَّاكَ نَعْبُدُ	C'est toi que nous adorons,	C'est toi que nous adorons,
وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ	Toi dont nous demandons l'aide	Toi de qui le secours implorons
اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ	Conduis-nous dans la voie Droite	Guide nous sur le voie de rectitude
صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ	La Voie de ceux à qui tu as donné tes bienfaits	La voie de ceux que tu as gratifiés

¹ Jacques Berque, Traduction du Coran, page 13

غير المغضوب عليهم	Qui ne sont ni l'objet de Ton courroux	Non pas celle des réprouvés
ولا الضالين	Ni les égarés	Non plus que de ceux qui s'égarent

L'étude comparative entre les deux traductions du point de vue choix du vocabulaire, révèle treize (13) différences.

1. Le nom de la Sourate.

Blachère traduit الفاتحة en Liminaire, qui veut dire selon LAROUSSE¹ : « qui est placé en tête d'un ouvrage comme préface, ou au début d'un discours », tandis que Berque la traduit en l'ouverture, qui peut avoir aussi, plusieurs sens selon LAROUSSE², « Action d'ouvrir, de débiter, de commencer, d'inaugurer quelque chose : Ouverture d'un compte. »

Donc, par rapport à ces deux traductions, laquelle serait plus proche au sens Arabe ? si on se réfère à l'exégèse du mot arabe الفاتحة, les interprètes musulmans étaient presque unanimes à dire que le sens de فاتح (fataḥa), veut dire : il a ouvert la séance, la lecture ou il a débuté, et ce mot **fatiḥa** s'explique que le livre – Coran – débute par cette sourate, aussi toute production écrite débute par celle-ci , de même, lors de la prière **ṣalat** qui débute toujours par cette sourate.

Cette sourate n'était pas la première à être descendue, mais c'était la première à être descendue entière, appelée aussi « Mère du livre, mère du Coran, les sept répétées », à notre avis la traduction la plus proche du sens arabe, ainsi que pour le lecteur francophone, du mot « **fatiḥa** » est celui choisi par Blachère, qui est **la liminaire**, de plus ce dernier a retranscrit fidèlement la prononciation phonétique de l'arabe qui est **Al-Fâtiḥa**.

2. Le premier verset « بسم الله الرحمن الرحيم » « Bismi llâḥi arrahmâni arrahîm »

Blachère traduit بسم الله par au nom d'Allah, ne portant aucune modification à la forme Arabe du mot Allah, c'est une

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/liminaire>

² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ouverture>

retranscription phonétique fidèle, de même que le nom du créateur – qui- est cité dans le Coran est « Allah »¹.

Berque par contre préfère utiliser le mot Dieu, qui est plus proche du concept occidental chrétien que celui du monde musulman arabisé,

Mais quelle est l'étymologie du mot Dieu ?

Selon Christian Churches des églises chrétiennes de Dieu « Les objections quant à l'usage du mot *Dieu*, proviennent de la compréhension que la divinité Babylonienne de la fortune était *Baal-Gad* (prononcé *gawd*, similaire à Dieu en anglais *God*). Il est alors assumé que l'expression est païenne si le mot *Dieu* est utilisé.

Le mot *Dieu* (God en anglais) dans l'ancien langage Anglo-saxon provient du mot *Goode*, ou *Goot* comme en Hollandais et en Allemand. Le mot est en fait un mot Hébreu duquel le mot *gad* lui-même, dans le sens de SHD 1410, est dérivé. Le mot est SHD 1464 *Guwd* (prononcé *goode*). Les tribus d'Israël, lorsqu'elles ont été emmenées en captivité, ont pris avec elles ce nom. Il était aussi utilisé par les Assyriens qui les ont capturés. C'est une racine principale signifiant *de s'entasser sur* ou *attaquer* et cela signifie *envahir* ou *surmonter*. C'est en ce sens-là, *surmonter*, que le terme est utilisé car Dieu est le centre de la puissance. *Guwd* ou *Goode* n'est pas le même que *gad* ou *Baal-Gad* qui est adoré par les Babyloniens. L'un est une perversion des concepts de l'autre.

Le mot *God* (Dieu en français) est dérivé d'un ancien mot Teutonique, *gudo*, qui signifie *celui qui est invoqué (ou adoré) par sacrifice* (cf. *Oxford English Universal Dictionary*, art. *God*, p. 808). Ceci a été adapté parmi les tribus Teutoniques dans des formes variables.

Utiliser le mot *Dieu* (God en anglais) n'est pas plus un blasphème que si par exemple les sorciers vaudous en Haïti commenceraient à utiliser des noms bibliques pour des pratiques païennes. Leur blasphème n'annule pas l'usage approprié ni non plus que les pratiques de Rome disqualifient le christianisme.

Les consonnes forment le *tetragrammaton* YHVH. La lettre *vav* ultérieure en Hébreu est prononcée comme un *v* ou un *w* muet et ainsi les anglophones l'ont traduit comme un *w* et le prononce comme

¹ « *إني أنا الله لا إله إلا أنا* "سورة طه الآية 14" ، 1

Yahweh en omettant également le *o*. Ceci est techniquement incorrect et a été fait avant la publication des textes d'Éléphantine.

Quand le terme *Yaho* est conjointement utilisé avec d'autres syllabes pour former des noms composés, le *o* peut être laissé ou abandonné comme désiré. Lorsque le *Yah* est à la fin d'un mot, la lettre *o* ou la consonne *vav* et la voyelle sont souvent omises. Ainsi, le nom *Abijahuw* qui signifie *Père d'adoration* ou Père Yahovi, le Père à être adoré étant traduit par Strong comme *l'adorateur de Jah (Yahovi)* (le Yahovih ou l'objet d'adoration c.-à-d. Eloah, Dieu le Père, la source de la loi ; cf. Esdras 4:24 à 7:26 – et c'est ici sans la consonne finale du tetragrammaton) devient *Abiyah*, étant traduit *Abijah* en Anglais, qui devient la prononciation normale comme aussi les voyelles. Cela peut aussi être traduit *Abia*, *Abiah* (cf. SHD 29 ; et aussi 1Chron. 3:10 ; 24:10 ; 1Rois. 14:1).

Les Juifs n'ont jamais prononcé le nom *Yahovah*. Ils ont prononcé *Adonai* au lieu de *Yahovah* et *Elohim* au lieu de *Yahovih* (voir SHD 3068, 3069). Ils ont ainsi préservé la distinction dans les noms. À partir des textes d'Éléphantine, nous voyons qu'ils ont également utilisé le terme HaShem qui signifie simplement *Le Nom*.

L'objet de l'adoration est Eloah et, en tant que *Yahovah*, est un Être en extension que nous deviendrons tous en tant qu'*elohim* comme l'Ange de *Yahovah* à notre tête (Zach. 12:8). Eloah est l'objet de notre adoration et de notre culte.

Le point de vue hébraïque concernant le mot « DIEU » se distingue aussi par¹ :

« וְאֵת הָאָרֶץ, אֵת הַשָּׁמַיִם, אֱלֹהִים בָּרָא, בְּרֵאשִׁית »

L'hébreu s'écrivant de la droite vers la gauche, on lira : *Beréshit bara Elohim et hashamaïm véet ha'arets*. Voici comment André Chouraqui traduit ce verset : "**Entête Elohim créait les ciels et la terre**". Et Voici comment cela est traduit dans la plupart des bibles : « **Au commencement Dieu créa les cieus et la terre** ». (Genèse 1, 1)

Le mot Dieu, que l'on trouve dans la plupart des bibles en français, n'est malheureusement pas la traduction du nom de

¹ <http://biblepape.blog.lemonde.fr/22/04/2018>

l'Elohîm de la Bible. Un nom propre ne se traduit d'ailleurs jamais. En Droit, le nom est une appellation propre, un attribut incessible, imprescriptible et protégé, de la personnalité qu'il désigne et identifie. Enlever le nom d'Elohîm et le remplacer par "Dieu" peut être targué de tout, sauf d'être innocent. Le nom est déjà une connaissance claire de la chose, et comme pouvait dire Cratyle: « **Quand on sait les noms, on sait aussi les choses (...) il est impossible de parler faux** ». Or, dans presque toutes les versions françaises, l'entité agissante de la Bible est privée du droit, élémentaire et fondamental d'être identifiée sous son véritable nom. Ainsi le lecteur de l'une ou de l'autre de ces versions, excepté la version Chouraqui, est privé du droit tout aussi rudimentaire et capital de connaître le véritable nom de l'entité à laquelle il s'intéresse. Mais quelqu'un me dira : est-ce vraiment si grave ? Après tout, l'entité nommée IHVH-Adonai Elohîm par les hébreux peut être aussi appelée Dieu en français ? Cela ne revient-il pas au même ? Sûrement pas ! Les composants des noms hébreux sont minutieusement dosés, d'une manière précise, et couplés de valeurs numériques. On observe là-dessus que le nom d'Elohîm, qui est le plus important de la révélation biblique est le premier à être radicalement éjecté de la majorité des traductions occidentales.

De fil en aiguille, le nom d'Elohîm, malicieusement traduit en français par Dieu, est rendu dans chaque langue par le nom du dieu traditionnel qui lui est propre. Est-ce normal ? Si oui, acquiesceriez-vous si un prédicateur d'origine indienne enseignait ses frères en disant : au commencement Shiva créait les cieux et la terre ? Ou si un prédicateur Ghanéen enseignait en disant : au commencement Nyamien créait les cieux et la terre ? Aussi voudrais-je savoir de vous une chose : Qui de Shiva, Nyamien ou d'Elohîm dans la Bible, fit sortir son peuple d'Egypte ? Lequel d'entre eux s'est révélé à Moshè et au peuple d'Israël ? Lequel donna à son peuple la Torah ? C'est Elohîm, évidemment ! Il n'existe aucune possibilité d'équivalence, ni aucune éventualité d'assimilation entre les dieux traditionnels tels que Shiva, Nyamien ou autres et IHVH-Adonai, l'Elohîm d'Israël. L'entité céleste qui apparut à Avraham, à Yitshak, à Yaacov, puis à Moshè dans la Bible ne s'est révélé à aucune autre nation sur la terre, excepté Israël, car est-il dit : « *Narrateur de sa parole à Yaacov, de ses lois, de ses jugements à Israël, il n'agit ainsi*

pour aucune nation : elles ne pénètrent pas ses jugements. Hallelou-Yah ! » (Psaumes 147, 19-20).

Dans la Bible hébraïque, le Créateur est désigné sous les noms de El -qui peut prendre les formes d'Eloha, d'Elohîm-, d'Adonāï et de IHVH parfois abrégé en Yah ou Yahou. Le terme "El" appartient au vocabulaire commun des peuples sémitiques et dérive selon Chouraqui, d'une racine qui veut dire : "fort, puissant, antérieur à tout, celui vers qui on aspire et vers qui on se tourne, etc." Elohîm est un pluriel, un intensif qui sert à indiquer une totalité de puissances, sans pour autant témoigner de l'existence d'un certain polythéisme chez les Hébreux. La preuve est que dans le premier verset de la Genèse, il n'est pas dit, Elohîm *crèèrent*, mais Elohîm *créait*, "bara" étant au singulier !

Le tétragramme יהוה (IHVH) serait le nom propre de l'Elohîm d'Israël, selon qu'il est écrit : « *Moshè dit à l'Elohîm : Voici, moi-même, je viens vers les Benéi Israël, je leur dis: < L'Elohîm de vos pères m'a envoyé vers vous. > Ils me disent: < Quel est son nom ? > Que leur dirai-je ? Elohîm dit à Moshè: « Èhiè ashèr èhiè ! Je suis qui je suis » Il dit: Ainsi diras-tu aux Benéi Israël: < Je suis, Èhiè, m'a envoyé vers vous >. Elohîm dit encore à Moshè: Tu diras ainsi aux Benéi Israël : < IHVH-Adonāï, l'Elohîm de vos pères, l'Elohîm d'Avraham, l'Elohîm d'Yitshak et l'Elohîm de Yaacov, m'a envoyé vers vous. > Voilà mon nom en pérennité, voilà ma mémoration de cycle en cycle.» (Exode 3, 13-15).*

Il est impossible pour nous de savoir comment "IHVH" était prononcé. Depuis longtemps il a été considéré à juste titre comme inexprimable. Il a été donc remplacé dans l'usage courant par la locution "Hashem Adonāï", **le Nom du Maître**. A une époque récente, on a risqué de lire le tétragramme IHVH, Yahvé ou Yahweh.

IHVH-Adonāï, l'Elohîm d'Israël est par trop différent de l'entité Dieu à laquelle on tente vainement de l'assimiler. Cet extrait de la page 150 du Robert étymologique de la langue française, concernant l'origine du mot Dieu, nous donne à ce propos un luxe de détails révélateurs : « *Le nom Dieu dérive de la famille d'une racine indo-européenne **déi** qui signifie "briller" et qui élargie en **déiwo** et en **dyew** a servi à désigner le ciel lumineux considéré comme divinité*

*les êtres célestes, par opposition aux hommes terrestres par nature. C'est la plus ancienne dénomination indo-européenne de la divinité ; elle est liée à la notion de lumière ; elle a été remplacée en grec par un mot exprimant à l'origine la notion d'esprit, **Théo**, la lumière du jour, et le jour. A la base **déiwo** se rattachent au latin **deus**"dieu" et au latin ecclésiastique **déitas**"divinité", **déificare** "déifier", **divus**"dieu" et l'adjectif "divin" d'où **divinus**"divin" **divinitas** "nature divine", **divinare** "prévoir l'avenir", "prophétiser" et **divinatio** "divination". A la base "dieu" se rattache en grec à un nominatif **Zeus**(accusatif **Zêna**, génitif **Dios**) désignant le roi des dieux d'en haut. »*

Le mot DIEU s'est glissé dans la langue française, au 9^{ème} siècle, après avoir fait, comme on l'a vu, ses classes en grec puis en latin. Il a donc des origines païennes. L'ancêtre du mot Dieu, DEI, a de tout temps exprimé la lumière du soleil et les phénomènes naturels qui s'observent dans et sous le ciel. L'aîné de la famille DEI est notre mot Jour -du latin DIURNUS, qui par érosion phonétique a successivement donné : DI-OURNOUS, I-OURNOUS, I-OUR, puis enfin JOUR en français. Le second mot de la famille DEI qui a aussi bénéficié d'une belle promotion est JUPITER, formé de I-OUR et de PATER, le JOUR PERE, pour ainsi dire le JOUR qui, par la lumière solaire, engendre tout ce qui existe. Les Romains ont par la suite adopté, sous le nom de JUPITER, le ZEUS des Grecs. Dans la foulée, le ZEUS grec, qui se prononçait ZE-OUS, a glissé jusqu'au DEUS latin, prononcé DE-OUS. Et c'est ainsi que, recentré en français sur la racine DI, déjà relevée dans DI-URNUS et DI-ES, le vocable DIEU a pris naissance du latin DEUS. La Bible hébraïque a été avec les traductions occidentales, transvasée dans des langues qui ne correspondaient pas à son génie propre. Les Ecrits sacrés, c'est le moins qu'on puisse dire, ont été ostensiblement dénaturés, aliénés. Les traductions occidentales de la Bible, ont ainsi enseigné que Dieu, en fait Jupiter, était le créateur de l'Univers. Et cela est, depuis plusieurs siècles, profondément ancré dans nos structures mentales. IHVH-Adonai, l'entité principale de la vraie Bible, a été, si l'on ose dire, troquée. On l'a habilement échangé contre ZEUS-JUPITER, déguisée avec les oripeaux de DIEU.

L'entité Dieu apparaît ainsi sous son vrai visage : un dieu traditionnel gréco-latin et donc par définition une idole. Et en tant

que tel, il devrait être logé à la même enseigne que tous les autres dieux traditionnels des nations. Son assimilation à IHVH-Adonai, l'Elohîm d'Israël est par trop épouvantable et est caractéristique même du Souffle de l'erreur. »

Ce qui est dit précédemment a fait l'objet aussi d'une réponse sur le même site¹ : « Il est tout a fait vrai que le nom grec Deus désigne une incarnation de Zeus tout comme Krishna de Vishnou ou comme Wotan de Odin, c'est à dire ce n'ait pas le Nom de Celui que nous adorons et vers Qui nous tournons nos prières. Il est de rigueur de ne pas prononcer le Nom sans besoin et de ne pas Le confondre aux divinités païennes car ceci est un blasphème et une atteinte au Premier Commandement. En appelant Notre Créateur « dieu » nous devenons des païens. »²

De ce qui précède, l'utilisation du Nom « DIEU » en place et lieu du Nom « ALLAh » - en arabe- est une indélicatesse de Berque, tandis que Blachère a repris fidèlement le nom Arabe, puisque les règles de traduction des noms obéissent en général à ce qui suit :

- *En règle générale, et sauf exception, le nom propre ne se traduit pas.*
- *Lorsque le nom propre a un sens, implique une connotation, ou réfère à une entité déterminée dont la compréhension est indispensable à l'intelligibilité du texte, la traduction s'effectue en notes infrapaginales. Sinon, il appartient au traducteur de juger de la nécessité de telles notes.*
- *La traduction des documents officiels (acte de naissance, diplôme etc.) exige l'adoption de l'orthographe que la personne concernée a l'habitude d'utiliser, ou telle qu'elle existe dans son passeport, pour ne pas causer des problèmes d'identification.*

¹ <http://biblepape.blog.lemonde.fr/22/04/2018>

² <http://biblepape.blog.lemonde.fr>, Lettre de Ilian Tsenov Lettre a mon ami Claude Hai Taieb , 25/02/2014

- Lorsque le nom propre a une "orthographe historique" dans la langue réceptrice, l'usage de cette orthographe est indispensable .
- Pour les noms géographiques, il faudra selon le cas:
 - Appliquer la règle de "l'orthographe historique"
 - Consulter l'Atlas des deux langues en question.
- Si le nom propre appartient à une langue que le traducteur ignore, il faut consulter quelqu'un qui connaît la langue.
- Pour les noms de marques, il est indispensable d'adopter la transcription vulgarisée, sinon elle perdra son caractère de marque.
- En principe, il faudra adopter la façon la plus simple et la plus efficace pour rendre le nom propre arabe même si elle semble inhabituelle. Cette écriture tiendra compte des sons et non pas des lettres.
- Le nom original doit être ajouté systématiquement devant sa translittération ou sa traduction.
- Il est souhaitable de mettre en place des dictionnaires bilingues ou multilingues de noms propres.

3. الرحمن الرحيم **arrahmâni arrahîm** »

Blachère et Berque traduisent tous deux le mot arabe **Arrahîm** par *miséricordieux*, alors que pour le mot **Arrahmân**, il est traduit par *Bienfaiteur* pour Blachère et *le Tout miséricorde* pour Berque.

Blachère ne donne aucune explication en note de bas de page pour le choix de sa traduction, plus particulièrement le mot **Arrahmân** par *Bienfaiteur*, alors que Berque argumente bien son choix : « c'est la seule sourate où cette formule fasse partie du texte de celle-ci. Une compréhension distinctive des deux épithètes *rahmân* et *rahîm* fait difficulté. Philologiquement, la forme en *ân* porte une suggestion intensive et ponctuelle ; celle en *î* une nuance de psychologie et de durée. C'est ce qui cherche à rendre notre traduction »¹

Selon le petit Robert, « *miséricordieux* » : *qui pardonne facilement, le clément, le bon, charitable, indulgent, secourable,*

¹ Jacques BERQUE, *traduction du Coran*, p 23

compréhensif. Quant au mot *miséricorde*, Larousse le définit : *pardon accordé par pure bonté*.

Du point de vue philologique et sémantique arabes, les interprètes du Coran ont donné plusieurs variantes, tout en se mettant d'accord que la racine de **rahmân** et **rahîm** est **rhm** du verbe **rahima** avoir pitié, d'après l'exégèse de *Kortobi* القرطبي, selon *Ibn el Anbârî*, selon *al moubarrid*, l'origine du mot **rahmân** serait hébreu du mot *rakhman*, et *rakhmanim* رحمان, sauf que **Tahar Ibn 'achour** affirme que **al moubarrid** n'a pas apporté de preuves, tout en sachant que l'arabe et l'hébreu font partie de la même famille des langues sémitiques, ont beaucoup de lettres et prononciations communes, et s'écrivent toutes les deux de droite à gauche.

Ibn 'achour dit : « ولا خلاف بين أهل اللغة في أن الوصفين دالان على المبالغة في صفة الرحمة أي تمكنها وتعلقها بكثير من المرحومين وإنما الخلاف في طريقة استفادة المبالغة منهما وهل هما مترادفان في الوصف بصفة الرحمة أو بينهما فارق؟ »

Y 'a-t-il une distinction exacte entre les deux épithètes *rahmân* et *rahîm* ?

Selon les spécialistes de la grammaire et morphologie arabes, toute augmentation dans le nombre de lettres d'un même mot, conduirait à l'élargissement du sens c'est-à-dire si on prend le mot **rahîm** qui s'écrit en arabe ر+ح+ي+م = رحيم, quatre (4) lettres, et le mot **rahmân** qui s'écrit en arabe ر+ح+م+ا+ن = رحمن, cinq (5) lettres, cela signifierait une excessivité dans le sens du pardon et du pitié, donc **rahmân** aurait pour signification le summum de la pitié et du pardon, de la clémence et de l'indulgence, et **rahîm**, serait liée à la durée infinie de clémence et de pardon.

De cela, à notre avis la traduction de Berque pour **rahmân** le *Tout Miséricorde*, et **rahîm** le miséricordieux, est la plus proche du sens arabe des deux mots.